



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بمتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le **département de la Marne** que les prestations consulaires qui seront assurées, lors de la permanence consulaire qui sera organisée, le **26/04/2026 de 9h00 à 15h00**, au niveau de la **Maison de quartier Epinette, 2 Place Sainte Thérèse, 51100, Reims**, sont les suivantes :

- La remise de passeports et de cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance (**la présence des personnes titulaires des passeports et des cartes nationales d'identité est obligatoire. A défaut, une procuration dûment signée et légalisée est exigée, pour la remise des documents**) ;
- L'enrôlement des données biométriques des **personnes ayant déjà introduit des demandes de passeports ou de cartes nationales d'identité biométriques électroniques** ;
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports, d'attestations et de déclarations sur l'honneur ;
- La remise de cartes de service national et d'attestations de sursis et de report.

NB :

- **Pour des contraintes particulières, la réception (dépôt) de demandes de passeports et/ou de cartes nationales d'identité ne sera pas assurée, lors de cette permanence.**
- Pour le bon déroulement de ces opérations, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 26/04/2026, à partir de 8h30, à l'adresse ci-dessus indiquée.



Metz, le 08/04/2026